

COMITE DIRECTEUR DU PAS DE CALAIS

Maison des Sports – Angres

Jeudi 11 janvier 2024

Réunion n°9

Sont présents : Mmes Nastasia Cuvilliez - Morgane Duchêne - Caroline Pouilly - Virginie Teneur.

Mrs Jean Pierre Degroote - Régis Guiot - Christian Herbaut - Philippe Leroy - Jean Paul

Magniez - Gérard Matusiak - Eric Messéant - Maurice Morel - Jean Plouviez - Quentin

Stoupy - Francis Vanpeperstraete - Yves Werquin.

Est excusé : Mr Bruno Ducrocq.

Début de réunion à 18h30

Bonjour à tous,

Nous allons commencer par le Bilan Financier comme le stipule notre ordre du jour.

Point financier au 11 janvier 2024 :

Compte courant : 6 464.80 €

Livret sur compte : 10 068.73 €

Livret A associatif : 31 212.37 €

Soit 47 745.90 €

Achats importants effectués au cours du dernier mois :

○ Dossards personnalisés : 973.76 €

○ Coupes et médailles : 634.40 €

A cette date, reste à payer pour 2023, les interventions Marche Nordique en établissement du SO Calais d'un montant de 2 080.00 € et l'encaissement d'un chèque de 2749.00€ correspondant à l'action de Labellisation des Ecoles d'Athlétisme.

Prévision de recettes/rétrocession licences : 63 000.00 € environ en janvier.

Subvention du Conseil Départemental : des demandes ont été effectuées pour un montant de 36 700 €

Subvention exceptionnelle du Conseil Départemental : une demande d'un montant de 12 500 € correspondant à l'achat d'une seconde caméra.

Subvention ANS : des demandes seront effectuées pour un montant d'environ 20.000 €.

Ces subventions sont à mettre au conditionnel pour l'instant.

De plus, c'est la dernière année de subvention ANS pour Valentin.

Bilan assises 2023 / Perspectives 2024 :

La date du 11 novembre a posé soucis étant donné qu'il s'agissait d'un jour férié.

4 thèmes ont été abordés avec 3 intervenants différents :

- Formation avec Yann,
- Organisation événementielle par Régis,
- Communication et assurance avec Valentin

Aucun repas n'était prévu le midi puisque le séminaire se déroulait de 9h à 13h.

Nous avons donc privilégié un apéritif dinatoire, cependant nous trouvons celui-ci assez onéreux.

A la suite du séminaire, nous avons envoyé un questionnaire de satisfaction dont les retours sur les thématiques sont revenus positifs.

Bilan Stage BE/MI octobre 2023 :

Le stage automnal 2023 a réuni 132 athlètes au total sur 2 sites différents : le stade du Souvenir à CALAIS et le Complexe des Dryades à MARCK.

Nous renouvelons nos remerciements aux clubs de l'AS Marck et du SO Calais qui nous ont permis d'accueillir l'ensemble des stagiaires.

Ce stage a pour but de réunir les meilleurs jeunes dans leurs disciplines mais également de regrouper certains entraîneurs des clubs du Pas de Calais. Concernant ce dernier point, il serait judicieux de le développer dans les années futures.

Pour le stage de Pâques, celui-ci n'est toujours pas à l'ordre du jour car le coût de l'organisation de celui-ci est important et que les finances ne nous le permettront pas.

Le stage Régional Hivernal pour les minimes est pris en charge financièrement par la Ligue tandis que le stage Régional Estival est pris en charge par le Comité Départemental au prorata du nombre d'athlètes du Pas de Calais sélectionnés.

Championnats Départementaux de cross à Olhain (janvier 2024) :

Le cross des Collines de l'Artois était organisé par l'Artois Athlétisme le dimanche 07 janvier 2024. A cette occasion, Valentin, notre agent de Développement, a fait le déplacement pour y faire un état des lieux avant nos Départementaux de cross 3 semaines plus tard sur le même parcours.

Voici ce qui est revenu de cet état des lieux :

- Il manque 300m sur le cross long masculin et Masters.
- Descente dangereuse à un endroit.
- A certains endroits, passage compliqué à deux de front.
- Si on fait 2 moyennes boucles et 2 grandes, les gens vont être un peu perdu.
- Marion a proposé d'y ajouter une petite boucle, ce qui permettrait d'étirer le peloton avant d'entamer une grande boucle.
- Grosses racines à un endroit, il faut bien mettre de la bombe de peinture pour mieux les voir.
- Départ très petit.
- Sinon cross très bien organisé.
- Secouriste très cher pour 4 secouristes et 2 stagiaires.

Décision finale : on part sur une petite boucle sur la course des Masters et le cross long masculin.

Interventions des Commissions :

Commission U10 :

Rappel des mini-secteurs :

L'idée est de faire de moins longs déplacements et éventuellement multiplier les rencontres d'un format court autour de 2h. La composition des secteurs n'est pas non plus figée. Toute permutation est possible.

Secteur Maritime Ouest : Berck ACO Boulogne AC, Le Touquet
Secteur Maritime Nord : SO Calais, AS Marck, Marquise A.
Pour ces 2 secteurs : le référent est Alain DRIEUX : drieux.alain@bbox.fr

Secteur Centre : OA Aire, St Venant A, Stade Longuenessois, Isbergues ;
Référént : Bruno Ducrocq ; bruno.ducrocq8@orange.fr

Secteur Minier : USA Liévin, Artois, Arras Béthune et Noeux, Vermelles AC, CS Avion, Cbilly
Montigny, RC Lens A, RC Noyelles, US Douvrin, Etoiles Oignies ;
Référént : Oignies : Référénts : Mathieu Paternelle et Léo Lefebvre.
Leo.lefebvre2604@gmail.com

Secteur Artois : RC Arras A, ATAC, Biache, AS Simencourt, AC St Pol ;
Référént : Magniez Jpaul ; jeanpaulmagniez@aol.com

Commissions U12 :

Rappel des secteurs :

Secteur Maritime (Nord) qui comprend les clubs : Berck ACO, le Touquet AC, SO Calais, AS Marck, Marquise A, Boulogne AC, OA Aire sur la Lys, St Venant A, ES Isbergues, St Longuenesse.

Secteur Artois (Sud) qui comprend les clubs : Artois/Béthune, Artois/Bruay, Arras/Noeux, Arras, Arras/Béthune, Les Atac, USA Liévin, C.Billy Montigny, RCA Lens, Etoiles Oignies, US Biache, AS Simencourt, Vermelles AC, CS Avion A, AC St Pol, RC Noyelles, US Douvrin A.

Format : 2h30 :

1ère Journée de district : 50m, 50m haies 1000m marche, longueur (prise de performance à partir de la zone d'impulsion), poids

2ème journée de district : 50m, 50m haies, 1000m, Hauteur, disque ou javelot, pentabonds<.

Les départementaux auront lieu donc le samedi 25 mai juin 2024 sur 2 sites :

- Qualification de tous les athlètes ayant fait au moins un triathlon lors des districts.
- Choix aux athlètes du triathlon
- un relais mixte : 4x50m
- En revanche, l'ensemble des épreuves sera proposé.

Interclubs : équipes de 6 mixte (au moins 2 garçons, 2 filles). Chaque poussin réalise 2 épreuves maxi, de leur choix. Pour les relais 2 garçons, 2 filles.

Commission U14 – U16 :

Après avoir élaboré le calendrier estival afin de ne pas mettre des compétitions U10-U12 en même temps que les compétitions U14 –U16, l'appel à candidature a été lancé début novembre pour une réponse début décembre. Ainsi les clubs pouvaient retenir les stades plus rapidement que les autres années.

Le RC ARRAS – E. OIGNIES - US BIACHE – AC SAINT POL – LE TOUQUET AC – RC LENS – SO CALAIS se sont positionnés sur les différentes dates proposées.

Tous les clubs ayant postulé, se sont vu attribuer 1 ou 2 compétitions

Dates retenues :

30 mars : journée qualificative U12 : Longuenesse et Arras

6 avril : Olympiades à Biache

13 avril : journée qualificative U14-U16 Calais et Oignies

20 avril : journée qualificative U12 : Le Touquet et Biache

8 mai : Equip'athle U14-U16 à Lens

25 mai : Départementaux U12 : Le Touquet et Oignies

1 juin : journée qualificative U14 – U16 : Saint Pol et Lens

8 juin : Interclubs U12 à Calais

15 juin : Départementaux U14 – U16 à Arras

Pour la saison estivale, il y a quelques changements dans les secteurs par rapport à ceux de la saison hivernale.

ES Isbergues passe dans le secteur Artois pour qu'il y ait un manipulateur photos- finish sur ce secteur

Saint POL passe dans le secteur Maritime pour qu'il puisse organiser une compétition

Artois Athletisme passe dans le secteur Maritime afin de diminuer le nombre de concurrent .Oignies n'ayant que 2 sautoirs en longueur. Bruay étant le club le plus proche du secteur maritime et de plus lors de la 2nde journée AA ne sera qu'à 20 kms de Saint Pol (Rappel Bruay n' a pas postulé pour des organisations départementales , privilégiant les organisations ligue.)

Secteur Artois comprend les clubs :

RC Arras - Noeux A - ATAC - USA Lievin - C Billy Montigny -RCA LENS -E Oignies - US Biache - AS Simencourt - Wingles AC - CSA Avion - ES Isbergues - RC Noyelles - US Douvrin

Secteur Maritime comprend les clubs

Berck ACO - Le Touquet AC - SO Calais - Bonningues LCA -AS Marck - Marquise A - EMA 62 - Boulogne AC -OS Aire - ST Venant A - S Longuenessois - Artois A - VERMELLES AC - AC Audomarois - AC Outreau - AS Hesdin - AC St Polois - PC Guines - ES Arques - Courir dans le Lumbrois.

COT :

Concernant la formation « Se situer sur un stade » 2 sessions ont été organisés.

- 6 stagiaires du 62 dans la 1ère → Formation faite par Eric
- 3 stagiaires du 62 dans la 2ème → Formation faite par Jean-Pierre

Concernant la formation « Responsabilité et Ethique » 2 sessions ont également été organisées.

- 5 stagiaires dans chacune des sessions

Pour la formation « Assistant Juge Course » 1 seule session en présentiel organisé.

- 1 stagiaire → Formateur → Jean-Pierre

Pour la formation « Assistant Juge Saut » 1 seule session en présentiel organisé

- 2 stagiaires → Formateur → Christian

Concernant la formation « Assistant Juge Lancers » 1 seule session en présentiel organisé

- 0 présent !!! → Formateur Eric

Pour la formation Jeune Juge Départemental 2 sessions organisés (1 sur Liévin et 1 sur Calais)

- Liévin => 14 stagiaires → Formateur Michèle
- Calais => 1 stagiaires → Formateur Jean-Pierre

Prévisionnel formation : Une demande est à faire pour une disponibilité des formateurs pour des sessions d'Assistant sur Mi-Février/ Mi-Mars avant le début de la saison estivale.

Commission Santé/Loisir

- Ch'tite Nordique organisée par le club de Lens aggro. Très belle réussite avec la participation de près de 150 marcheurs nordiques. Le choix du Site, l'accueil ainsi que le parcours ont été très appréciés.
- Pour le printemps, un appel à candidature sera prochainement diffusé. Cependant, la mairie de FARBUS avec le concours du RC ARRAS ATHLETISME souhaite se positionner sur la date du 25 Mai 2024.

Running :

Nouveauté 2023 pour la Commission Départemental Running 62 :

c'est la dématérialisation et la généralisation de la mise en place de la plateforme : Manifestations sportives.

Désormais, obligation de s'inscrire sur le site CALORG pour toutes les organisations se déroulant sur la voie publique.

Si cette règle est non respectée, pour la Commission Départemental Running il y aura impossibilité d'émettre un avis favorable pour l'organisation concernée.

Cela fait partie de la réglementation fédérale.

Avantage pour la Commission Départemental Running : ressources financières supplémentaires justifiées pour l'ensemble des frais administratifs.

Pour information, la première inscription au calendrier fédéral sera de 30€ et, le renouvellement de 50€ quelques soit le nombre de participants.

Concernant les épreuves à label : Régional, National, International, le paiement s'effectuera directement à la ligue par le biais du site NJUKO.

Pour les inscriptions au calendrier 2023, le cap des 100 organisations a été atteint, en nette augmentation par rapport à 2021 et 2022.

Principal constat, c'est l'absence ou le manque de communication lors de la passation ou relais entre les organisateurs et, panique ou omissions pour la constitution du dossier.

Rappel, le CD est toujours à votre écoute. Merci à Valentin notre agent de développement et Inès notre Assistante Administrative.

Pour donner suite à la réunion plénière de la Commission Nationale du Running à VALENCE :

- Arrêt du certificat médical pour les licenciés remplacés par l'attestation formulaire de santé dès septembre 2024.
- Le 5 km est à nouveau autorisé pour les minimes.
- A partir de la prochaine saison, les Championnats Nationaux seront mixés au printemps le 10km et le marathon, en automne le 5km et le semi-marathon.
- Disparition des réunions Plénières Running, désormais Conférence. Mais, pour les Commissions Running du 59 et 62, elles continueront de se réunir conjointement pour la rencontre avec les organisateurs (en fonction du renouvellement des nouvelles équipes qui seront désignées par le président du Comité Départemental).
- Obligation pour les organisations de s'inscrire au calendrier national des compétitions running organisées sur le territoire national. Désormais l'avis de la Commission Départemental Running ne concernera que l'aspect technique.
- Nécessité d'avoir un jury compétent pour les courses à labels. Le minimum requis est : le JURY (Starter / Chronométreur manuel / juge aux arrivées) et un délégué Escorte anti-dopage.
- La différenciation tarifaire pour les épreuves labellisées entre les licenciés et non licenciés de 2€ minimum et de 5% pour les dossards supérieur ou égal à 100€. Sinon application, non renouvellement du label pour la prochaine édition.
- La ligne budgétaire est rattachée au Comité Départemental (c'est le cas pour le Comité Départemental du 62)

Pour conclure, en étroite collaboration avec le Comité Départemental du 59 le calendrier des courses sera édité à 15 000 exemplaires.

Assemblée Générale

- La date de l'Assemblée Générale a été fixée au Samedi 23 Mars 2024 à la Maison des Sports d'ANGRES. Régis et Yves doivent revoir les statuts (modifications) à faire valider par l'Assemblée.
-

Questions diverses

- Assemblée Générale du CDOS : Personne ne pouvant représenter le Comité Départemental 62 Athlétisme lors l'Assemblée Générale du CDOS le samedi 3 février 2024 à CALAIS (10h) notamment en raison des championnats départementaux Minimes en salle à LIEVIN organisés le même jour. Régis se fera excuser pour son absence.

Fin de la réunion à 20h30

Régis GUIOT
Président Provisoire du Comité Départemental



Yves WERQUIN.
Secrétaire Général

